

**Table ronde 1 : Quelles ressources pour identifier et inventorier les collections ?**

**Emilie Girard, Directrice scientifique et des collections, Mucem**

Titre intervention : "Le grand département des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée: périmètre et passerelles"

Conservateur en chef du patrimoine, Emilie Girard rejoint l'équipe du MuCEM en 2006 où elle devient en 2008 responsable du département des collections. Elle conduit alors le chantier des collections et leur déménagement et pilote la mise en place du Centre de Conservation et de Ressources du Mucem. Elle a assuré pour le Mucem plusieurs commissariats d'exposition et est depuis aout 2019 directrice scientifique du Mucem.

Bonjour,

D'abord un petit mot rapide d'histoire : le département des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée est un département relativement neuf, puisqu'il suit l'évolution et la création du Mucem qui a ouvert ses portes en 2013, je le rappelle.

Ce département prend la suite du département des Arts et Traditions Populaires lié bien sûr au musée national des Arts et Traditions Populaires. Il est créé par décret du 24 mai 2011, quatorzième grand département, le quinzième était celui des arts de l'Islam, si je ne me trompe pas, et dont justement nous venons de parler. Cette création est rappelée par le décret portant création de l'établissement public du Mucem du 21 février 2013.

Quels sont les contours de ce grand département qui rencontre de nombreuses problématiques communes avec d'autres départements dont celui du musée du Quai Branly, ou le département des arts de l'Islam ?

Le PSC actuel du Mucem apporte une réponse dont je vous laisse juger de la précision. Je lis :

« Parmi les grands départements patrimoniaux, le domaine d'intervention du Mucem est celui de la constitution, de la sauvegarde, de l'étude et de la valorisation des collections, témoignant de l'évolution et du fonctionnement de notre société dans le champ euro-méditerranéen. Dans ce cadre, le Mucem entend constituer un pôle de ressources sur l'histoire, l'identité et l'avenir des collections ethnologiques européennes et méditerranéennes qui doit être nourri par les échanges avec les collègues territoriaux autant qu'il peut leur apporter conseil et éclairage. L'état des connaissances et les possibilités de mise en valeur de ce type de collections ne vont pas de soi et sont régulièrement remises en cause. C'est plutôt un état de la question sur cette interrogation permanente que le grand département du Mucem peut chercher à constituer. Les échanges avec d'autres musées européens similaires sont de ce fait essentiels ».

Ces quelques lignes qui sont l'essentiel de ce qui est dit sur le grand département dans notre PSC sont pour le moins polymorphes, incertaines dirons d'autres, floues en tous cas, parce qu'il est vrai que ce grand département des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée recouvre un domaine de compétences géographiques ou culturelles dont les contours et les



limites ne sont pas forcément clairs et évidents. A mon sens, il est plus intéressant de définir le grand département du point de vue méthodologique, comme un moyen d'appréhender les collections ethnographiques.

Nous avons depuis quelques temps au sein du Mucem commencé à réfléchir sur la manière dont le grand département peut être un lieu ressource pour les collections des musées de France et pour les collections ethnographiques en particulier. Ainsi, en 2017, deux de mes collègues, Jean-Roch Bouillé (qui a quitté l'établissement depuis) et Aude Fanlo, qui est aujourd'hui la responsable du département de la recherche et de l'enseignement, ont rédigé un rapport interne que nous n'avons que peu diffusé sur toutes les questions qui étaient soulevées par la mise en place de ce grand département.

Trois questions conclusives sont apparues :

- premier point : quelle est la place d'un musée de civilisation de la Méditerranée comme grand département patrimonial quand ceux du Louvre et du musée du Quai Branly Jacques Chirac couvrent déjà l'ensemble de l'aire méditerranéenne ? On vient déjà d'en parler.
- seconde point : un musée consacré aux civilisations de l'Europe et de la Méditerranée peut-il animer un réseau de musées de société souvent enracinés sur des territoires non méditerranéens ? Effectivement le Mucem se pose comme tête de réseau des musées de société alors que son domaine de compétence est bien différent de celui de la réalité des musées de territoire.
- et enfin, comment définir une expertise dans le cas de musées de société où bien souvent ces musées de territoires sont bien plus compétents que les équipes du Mucem sur des pans de collections dont ils ont une maîtrise certaine ?

Après quelques années d'ouverture et d'expérience, nous commençons à percevoir des éléments de réponse à travers tous les échanges établis de manière très régulière avec les musées en France.

D'abord, quel est le périmètre de compétence de ce grand département au regard des demandes reçues ? Quelle est la réalité de notre activité en tant que grand département ? Clairement, la grande majorité des demandes d'avis que l'on reçoit sont relatives à des collections franco-françaises. Et cela est très en adéquation avec la nature de nos collections qui restent à ce jour à 80 % françaises. Le rééquilibrage, le transfert de compétence entre un musée totalement français et un musée de l'Europe et de la Méditerranée se fait petit à petit au fil de nos acquisitions. Mais ce n'est évidemment pas un équilibre que l'on peut avoir en quelques années d'ouverture.

Ainsi, les demandes d'avis reçues pour les acquisitions, pour les accompagnements de PSC, pour les chantiers des collections, pour l'accompagnement scientifique à la préparation d'expositions concernent essentiellement des collections françaises. Quid de l'Europe et de la Méditerranée dans ce cadre-là ? Je pense que vous vous tournez généralement beaucoup plus facilement, plus naturellement, vers le département des Arts et de l'Islam ou vers le musée du Quai Branly pour ces sujets-là étant donné la nature de leurs collections et l'expertise de nos collègues sur ces sujets.



Autre point : et les collections de beaux-arts ? Le Mucem convoque en effet plusieurs disciplines et cette interdisciplinarité a été très fortement affirmée dans notre Projet scientifique et culturel. Comme beaucoup de musées de société, il ne se cantonne pas à l'objet ethnographique et va par exemple acquérir ou avoir recours à des objets de beaux-arts, des objets historiques, des objets d'art contemporain, de la photographie. Parallèlement, on reçoit de plus en plus de demandes d'avis qui concernent aussi ces domaines-là, avec une demande d'expertise croisée entre les grands départements patrimoniaux qui sont les plus immédiatement légitimes sur le sujet, si l'on peut dire, comme le musée du Louvre, le Centre Pompidou, la BNF pour d'autres types de collections. Et je crois que c'est cette double lecture qu'il faut privilégier, faire se croiser l'expertise « de type Beaux-Arts » avec le regard ethnographique, dans la mesure où ces collections sont aussi susceptibles d'être porteuses d'un contenu relatif à l'histoire d'un territoire ou d'être mise en dialogue avec une enquête ethnographique par exemple.

Les liens que le Mucem entretient avec les autres grands départements sont donc effectivement très nombreux et réguliers. Nos propres projets d'acquisition en sont une raison. Yves Le Fur (Musée du Quai Branly-Jacques Chirac) siège à notre commission d'acquisitions, tout comme Michel Guiraud (Muséum national d'histoire naturelle) ou Gwenaëlle Fellingier (département des arts de l'Islam). De plus, lorsqu'un projet d'acquisition est susceptible de rejoindre les intérêts d'un autre établissement, des échanges en amont du passage en commission sont établis afin de s'informer mutuellement et de discuter de la pertinence de l'entrée en collection dans tel musée plutôt que dans tel autre.

Des chantiers communs sur d'autres sujets sont également conduits. Je citerai rapidement l'exemple des collections européennes du musée de l'Homme, déposées au Mucem par le Muséum national d'Histoire naturelle : nous travaillons avec le musée du Quai Branly, avec le muséum, avec les équipes d'Anne Nivart qui parlera tout à l'heure, sur nos « manquants » respectifs.

Les enjeux aujourd'hui pour le Mucem en tant que grand département résident d'abord dans le fait de mieux communiquer sur l'identité du Mucem. Et cela passera par une réaffirmation de ce que sont les apports possibles du grand département dans notre PSC, que nous remettrons à jour prochainement. L'objectif est que l'ensemble du réseau des musées de France comprenne mieux quelle est la nature de la collection du Mucem certes, mais aussi quels sont les apports que le Mucem peut avoir en termes de méthodologie, et quels sont les outils à disposition de tous pour mieux appréhender les collections qui sont les nôtres.

Parmi ces outils, le centre de conservation et de ressources (CCR) du Mucem et son département de la recherche. Le CCR, en plus d'être un lieu de conservation des collections, est un lieu de ressources : les collections sont entièrement communicables, il suffit de prendre rendez-vous avec les équipes pour pouvoir venir étudier sur place les fonds. Toute la documentation, la bibliothèque, les archives sont également consultables sur place. Ces outils-là sont à la disposition de tous.

Le département de la recherche du Mucem peut également être un organe ressource dans la mesure où le Mucem développe beaucoup de partenariats avec les universités, avec des centres de recherche : comme nous l'avons déjà évoqué ce matin, il peut être une sorte de pivot pour aider et orienter vers tel ou tel chercheur qui, sur un terrain donné peut, quand la



compétence n'est pas disponible en interne au Mucem, venir appuyer des travaux de recherche.

Mieux communiquer avec le réseau des musées de société est aussi un enjeu, le lien avec la Fédération des écomusées et des musées de société (Fems) est primordial. Organiser une rencontre avec les conseillers musées, de manière à pouvoir parler des problématiques qui sont les nôtres, pourrait également être une piste. Pouvoir mieux expliquer ce que l'on est, pouvoir mieux expliquer ce que l'on a à proposer permettra, à mon sens, d'assumer et d'assurer une mission de conseil appuyée sur une méthodologie fondée sur la transdisciplinarité, le rôle de la recherche et la mise en réseaux.

Je terminerai rapidement en disant que le travail commence à porter ses fruits. Si l'on regarde le nombre d'avis rendus, celui-ci est en très nette augmentation depuis ces dernières années. En 2016, on ne compte que 34 demandes d'avis pour les acquisitions, le chiffre passe à 52 en 2017, puis 90 en 2018, pour arriver à ce jour à la barre symbolique des 100. le Mucem semble donc bien être de plus en plus identifié .

Mais la réflexion reste en cours sur ce que ce grand département peut apporter, et Zeev Gourarier, mon prédécesseur à la direction scientifique et des collections du Mucem, mène actuellement une mission d'étude sur les liens et les échanges entre les grands départements et le Mucem, le service des musées de France, les Drac et la Fédération des écomusées et des musées de société (Fems).

Je vous remercie.